



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CALVISSON DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-sept septembre à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 21 septembre 2021

Date d'affichage de la convocation : 21 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 21

Nombre de procurations : 6

Nombre de voix : 27

Etaient présents : M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, M. Alex Dumas, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, M. Maxime Clerc, Mme Béatrice Leccia, M. Jean-Christophe Morandini, Mme Corine Bonfanti, M. Franck Flament, Mme Coralie Chagneau, M. Philippe Renier, Mme Clémentine Bouvier, M. Yves Rimey, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, M. Julien Baroni.

Absents excusés :

Mme Christiane Exbrayat a donné procuration à Mme Coralie Chagneau

M. Alain Héraud

Mme Janet Zaragoza a donné procuration à Mme Martine Villeneuve

M. Frédéric Brauge

Mme Marie-Claire Balsan a donné procuration à Mme Véronique Martin

M. Grégory Fernandez a donné procuration à M. Grégory Théron

Mme Jennifer Euzet a donné procuration à M. Julien Baroni

Mme Delphine Plovier a donné procuration à M. Ange Monroig

Secrétaire de séance : Mme Françoise Panafieu

**DEL2021\_048     Pumptrack – demande de subvention auprès de l'Etat, la Région et le Département**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'un Pumptrack sur un terrain d'une superficie de 2071 m<sup>2</sup>, nouvellement acquis par la commune, et situé face à l'école Roger Leenhardt (parcelle T192).

Le projet consiste en la création de boucles par niveau et permettant diverses pratiques telles que la trottinette, le vélo, le roller, le skate...

Le montant estimatif du projet s'élève à 99 140 €HT. C'est l'entreprise Hurricane Tracks qui a été choisie pour mener à bien ce projet.

Il convient de demander l'aide la plus élevée possible auprès de l'Etat, la Région et le Département ainsi qu'auprès des fédérations sportives selon le plan de financement ci-après :

|                 |     |          |
|-----------------|-----|----------|
| Etat            | 24% | 23 793,6 |
| Région          | 15% | 14 871   |
| Département     | 30% | 29 742   |
| Autofinancement | 31% | 30 733,4 |

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide:

- de demander l'aide la plus élevée possible auprès de l'Etat, la Région et le Département,
- d'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Vote :

|                |    |
|----------------|----|
| Présents       | 21 |
| Procurations   | 06 |
| Nombre de voix | 27 |
| Pour           | 27 |
| Contre         | 00 |
| Blancs         | 00 |

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,  
André SAUZEDE

